

La journée du patrimoine à la Faculté de médecine vétérinaire à Cureghem

MEES G. *, MAMMERICKX M. **, VAN AUDENHOVE J. ***, PASTORET P.-P *

* : Faculté de Médecine vétérinaire ULG,
45, rue des Vétérinaires,
B - 1070 Bruxelles, Belgique

** : 9, avenue Eléonore, B - 1150 Bruxelles, Belgique

*** : 146, Bd Sylvain Dupuis, B - 1070 Bruxelles, Belgique

Manuscrit déposé le 15/07/1991.

RESUME *

L'« Ecole vétérinaire de Cureghem » a été créée en 1832 par Pierre-Joseph Graux et Henri-Joseph Froidmont, tous deux médecins et membres de la Commission de Bruxelles chargée d'examiner les candidats et de délivrer les diplômes officiels de médecin vétérinaire, par Pierre-Alexandre Crève-cœur, vétérinaire, également membre de ladite Commission, par Louis-Valentin Delwart et André-Joseph Brogniez, vétérinaires formés à l'Ecole d'Alfort (Paris).

Les cours se donnèrent au 18 rue d'Assaut, à Bruxelles dans les locaux où se réunissait la Commission. Très rapidement l'école émigra dans un ancien manège, cédé par la ville de Bruxelles en 1833, situé rue Ter Arcken dans le prolongement de la rue des Sols, à peu près à l'emplacement de l'actuel palais des Beaux-Arts.

L'établissement d'une école vétérinaire au milieu du tissu urbain posa

rapidement des problèmes et en 1836, l'école est reprise par l'Etat et établie dans une ancienne teinturerie d'indiennes située à Cureghem, le long du boulevard d'Anderlecht (actuel boulevard Poincaré). Les bâtiments hétéroclites et à l'hygiène douteuse en raison des débordements fréquents de la Senne qui les longeait et de la Petite Senne qui traversait le site, furent occupés jusqu'en 1909, date à laquelle l'Ecole de Cureghem prit possession des locaux actuels, face au boulevard de la Révision.

Les constructions occupées aujourd'hui par la Faculté vétérinaire de l'Université de Liège et qui seront abandonnées lorsque celle-ci sera définitivement établie sur le Campus du Sart Tilman, ont été édifiées entre 1903 et 1909. La structure est pavillonnaire et les quelque 19 bâtiments s'étendent sur un terrain de près de 4 ha.

Le sol marécageux et la présence toute proche de la Senne posèrent d'énormes problèmes techniques.

En fait, toute l'école a été construite sur l'emplacement d'anciennes prairies, à 4m50 en contrebas du niveau actuel. Plus de 100.000 mètres cubes de terre furent déversés en remblais pour les jardins et les cours. Chaque bâtiment repose sur des caves aux dimensions impressionnantes, reliées entre elles par des galeries permettant le passage aisé d'une section à l'autre. Le tout forme une sorte de gigantesque caisson, isolé des débordements de la Senne. En conséquence, et malgré son caractère imposant, le bâtiment administratif est le seul, dans la rue des Vétérinaires, à avoir gardé un aplomb vertical.

Toutes les façades sont de style Renaissance flamande; en front de rue, elles sont en pierre blanche d'Euville avec des soubassements en pierre bleue ou petit granit, côté interne, en brique de canal et bandeaux en pierre bleue. Dans ce style l'école constitue peut-être un des ensembles les plus représentatifs du pays.

Il reste à signaler un détail : les toits de toutes les constructions arborent un nombre considérable de paratonnerres dont beaucoup subsistent encore aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard. Il s'agit en effet de paratonnerres à pointes multiples qui avaient été inventés par Louis Melsens pour protéger l'hôtel de ville de Bruxelles dont la flèche avait failli être emportée par la foudre en 1863. Louis Melsens fut professeur à l'Ecole de Cureghem et il est donc tout naturel que ses bâtiments puissent profiter de l'invention de l'un des siens.

G. MEES

* Texte rédigé à la demande de la Fondation Roi Baudouin.

DESCRIPTION DES BATIMENTS

L'Ecole vétérinaire se composait initialement de 19 bâtiments, numérotés de 1 à 19, séparés par des jardins (Fig. 7). Après la Seconde Guerre mondiale, diverses annexes sont apparues çà et là au gré des nécessités, elles sont numérotées de 20 à 26 (Fig. 1).

1. Le bâtiment administratif, situé dans l'axe du boulevard de la Révision, abrite les services administratifs, la salle académique, la bibliothèque; il aurait dû abriter le musée, cela ne s'est jamais fait mais peut-être qu'un jour, dans un avenir indéterminé, cela pourra être envisagé (Fig. 2).

2. L'habitation du directeur, aujourd'hui occupée par le service de nutrition des animaux domestiques et celui d'hygiène et de bioclimatologie.

3. La maison de l'assistant de clinique (Fig. 3 et Fig. 13).

4. La maison de l'économe, devenue la maison facultaire, lieu favori

de réunion des étudiants (Fig. 3 et Fig. 13).

5. La grande clinique. C'est le bâtiment qui a subi le plus de remaniements, externes et internes. Les façades de toutes les étables et écuries des ailes arrière et latérales ont été aménagées en de vastes fenils. L'espace situé entre les deux ailes arrière a été comblé pour permettre le développement de la clinique médicale des grands animaux (21). A l'avant, (23) un module totalement anachronique abrite la salle d'attente de la radiologie. A l'intérieur, la salle de consultation et les deux salles d'opération qui la jouxtaient ont été modifiées de diverses façons afin de s'adapter aux exigences de la clinique moderne. De plus, toute la partie supérieure a été voûtée pour abriter les installations du restaurant facultaire. Outre les cliniques obstétricale, médicale et chirurgicale des grands animaux, les bâtiments de la grande clinique hébergent également les services de pharmacologie, de toxicologie, d'inspection et d'analyse des den-

rées alimentaires, la radiologie, la clinique aviaire et la pharmacie (Fig. 8).

6. La petite clinique avec, à l'étage, le réfectoire des palefreniers (Fig. 13).

7. L'Office vaccinogène, où pendant des années l'on a produit le vaccin contre la variole; il abrite aujourd'hui les services de génétique et de biostatistique (Fig. 4).

8. Le bâtiment des machines; il est bon de rappeler que tous les édifices sont reliés par un réseau de galeries par où passent notamment les canalisations de vapeur qui assurent le chauffage de tous les pavillons. La base de la grande cheminée a été englobée dans une annexe (24).

9. Le magasin à fourrages et la laverie. Ces locaux ont été récupérés par le centre de transplantation ovulaire; c'est là que bon nombre de « veaux-éprouvette » nés en Belgique ont été conçus.

10. Le bâtiment des forges avec étables et écuries (Fig. 17). Il est à noter que l'étable jouxtant la forge

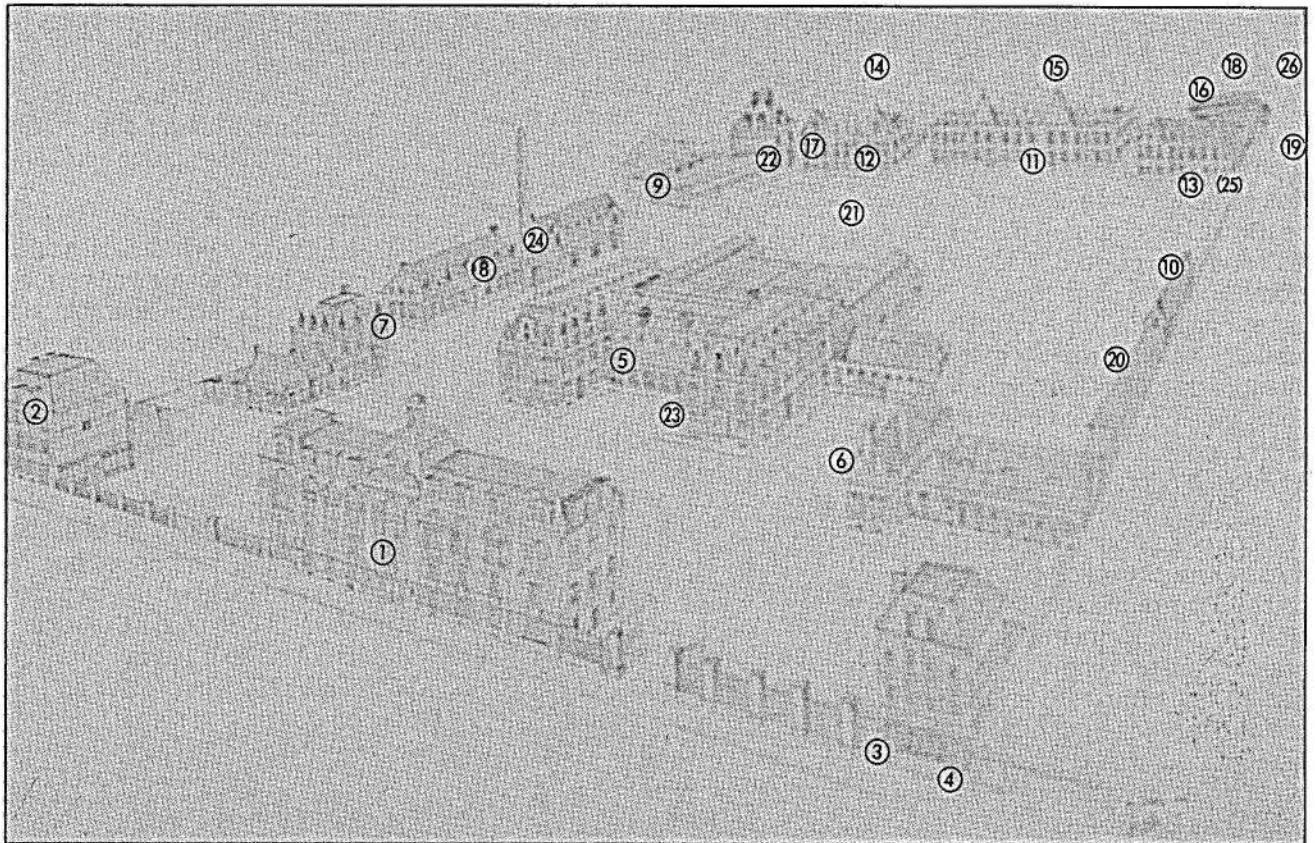


Figure 1:

L'état actuel des bâtiments de la Faculté de médecine vétérinaire à Cureghem; les numéros sont repris et commentés dans le texte (d'après un dessin de Nicole PEETERS).

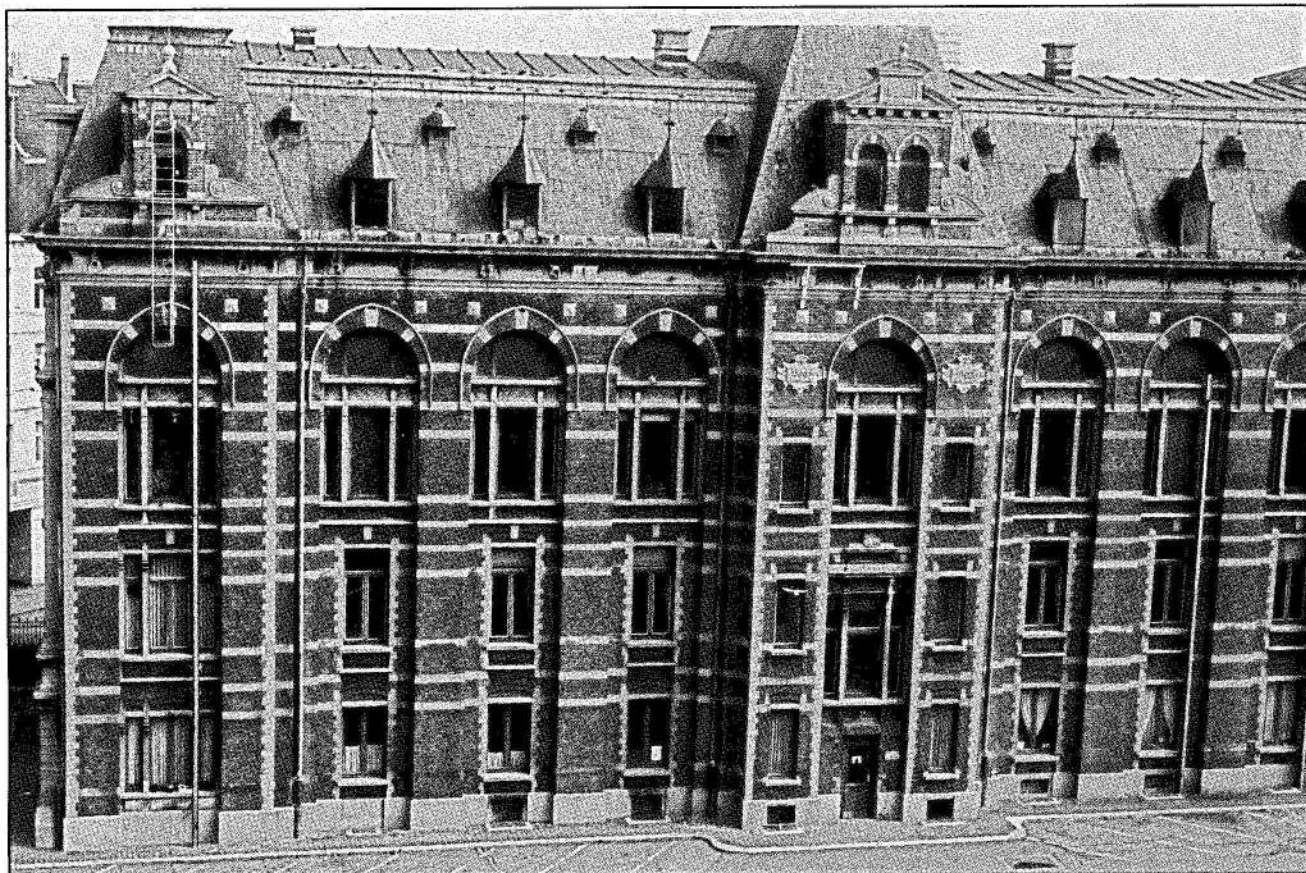


Figure 2 :
Le bâtiment administratif avec, en façade, Anno 1903, date du début de la construction (Photographie Didier NOWE).

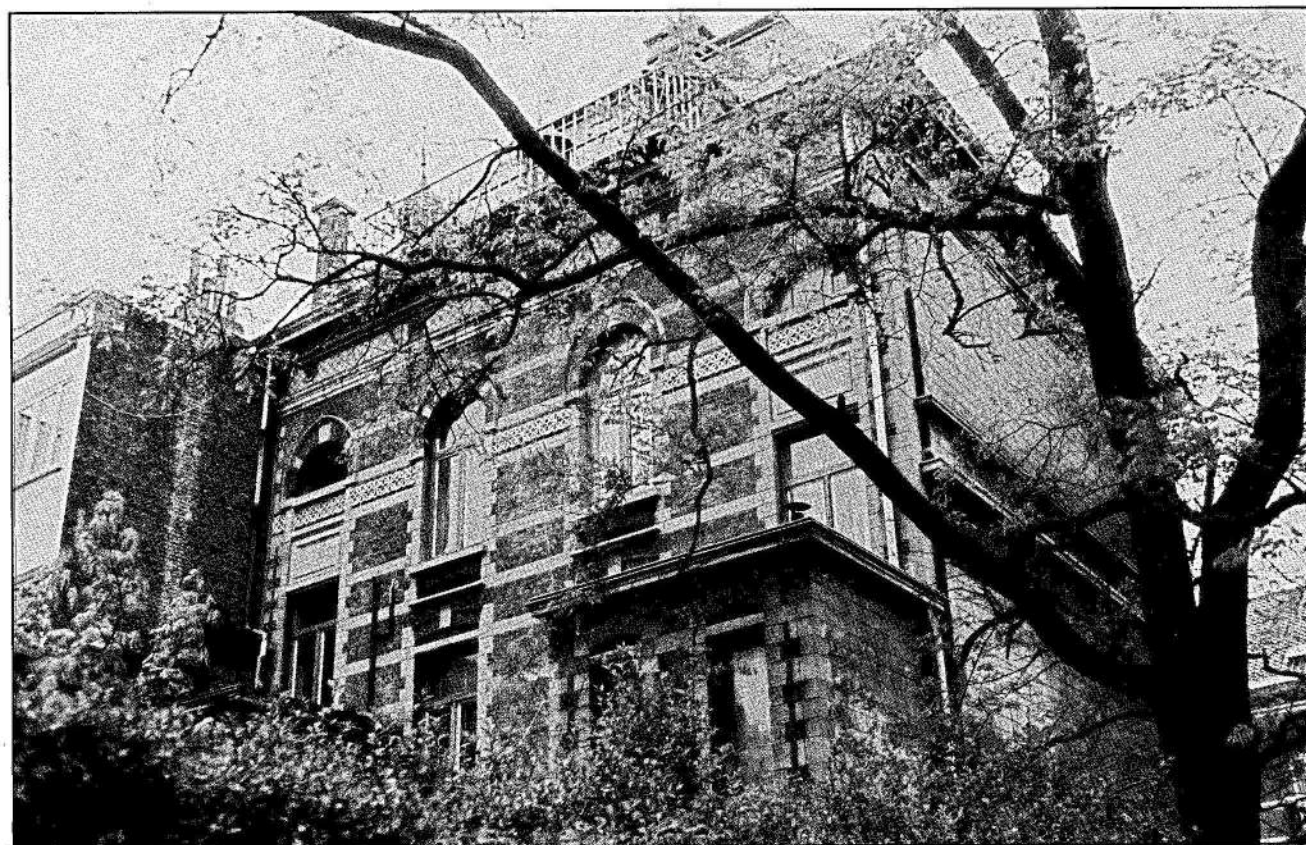


Figure 3 :
La maison de l'économiste (actuellement maison facultaire) et celle de l'assistant clinique (numéros 3 et 4 sur le plan)
(Photographie Didier NOWE).



Figure 4 :

L'Office vaccinogène (actuellement service de génétique). Numéro 7 sur le plan (Photographie Paul-Pierre PASTORET).

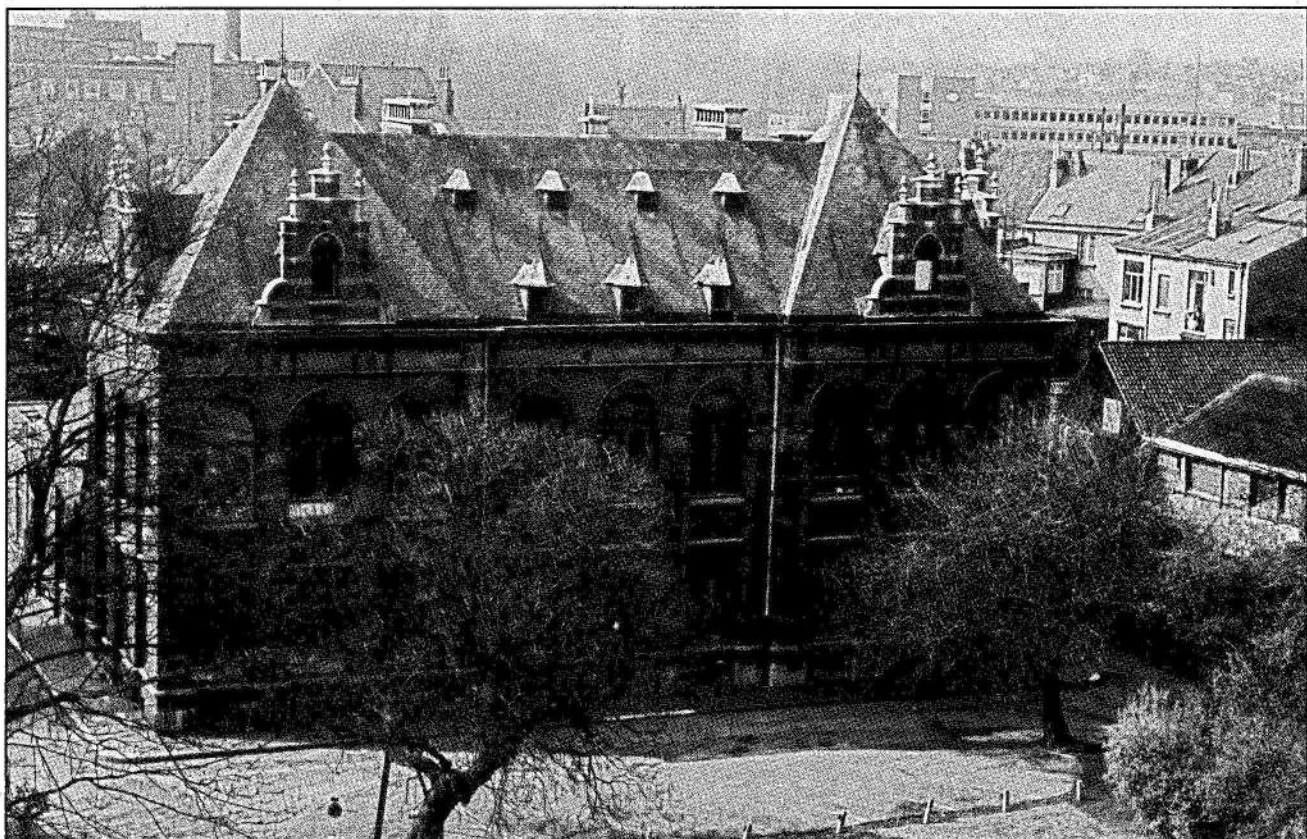


Figure 5 :

Le bâtiment d'anatomie (numéro 13 sur le plan). Noter en avant-plan le vieux *Catalpa* (Photographie Paul-Pierre PASTORET).

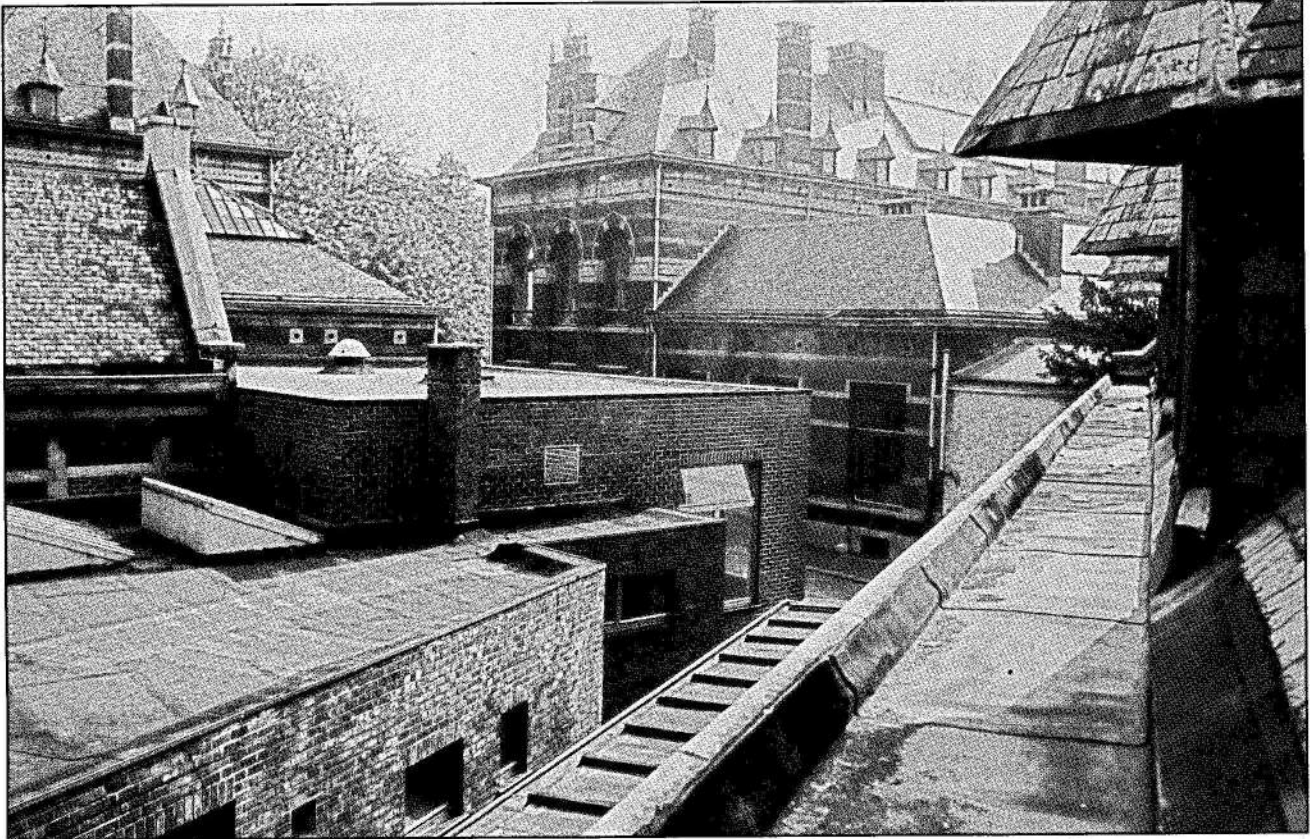


Figure 6 :
Arrière des bâtiments d'anatomie et de physiologie (numéro 11 sur le plan) vus du Lazaret (numéro 18 sur le plan)
(Photographie Paul-Pierre PASTORET).



Figure 7 :
Vue sur les jardins (Photographie Didier NOWE).

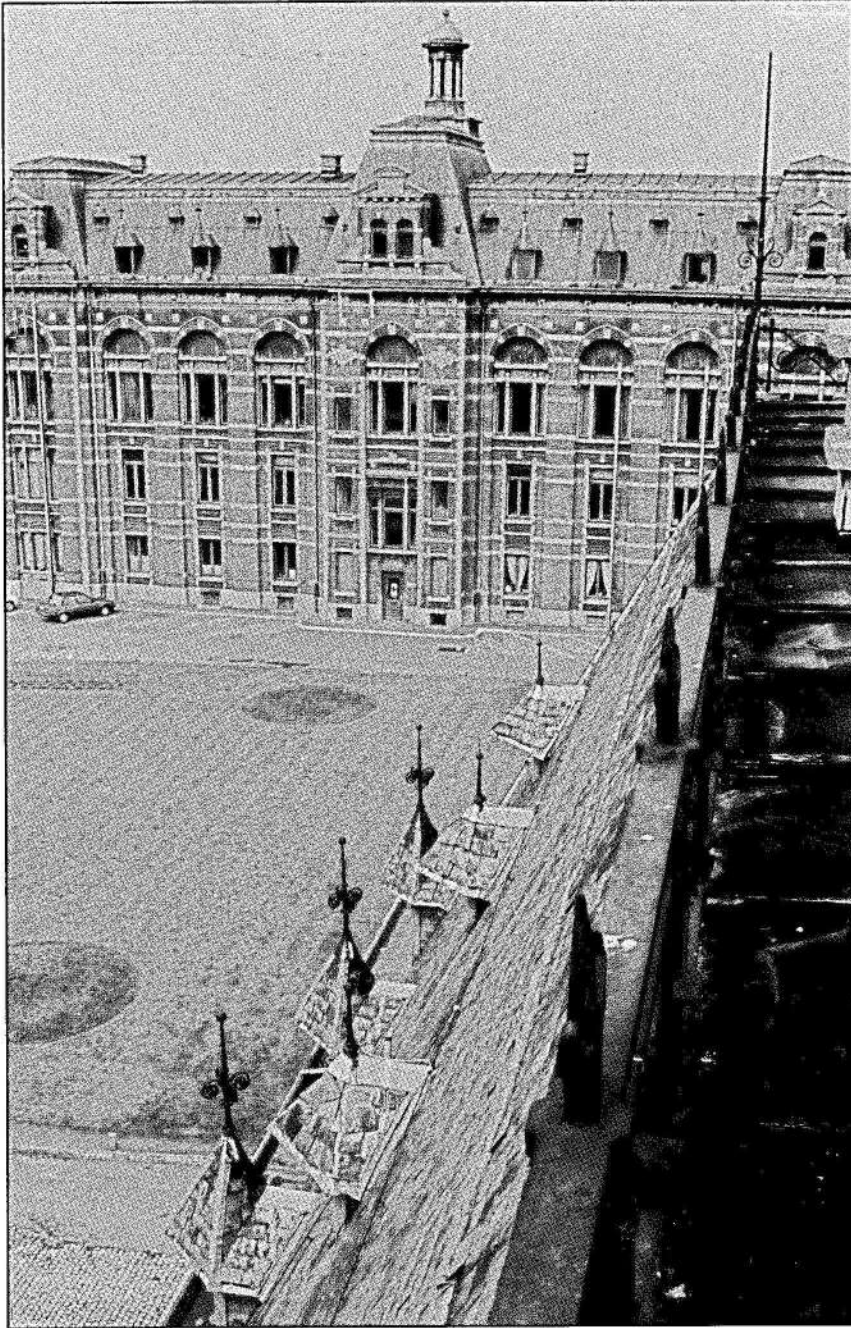


Figure 8 :

Détail architectural du bâtiment de la grande clinique (numéro 5 sur le plan) avec vue sur le bâtiment administratif (Photographie Didier NOWE).

est la seule à ne pas avoir été voûtée et à avoir gardé ainsi ses proportions originales.

11. Le bâtiment de physiologie qui abrite les services de physiologie, de biochimie, de pathologie médicale, de parasitologie et d'histologie. Sur la façade une plaque commémorative à l'effigie du professeur Bertrand tué lors de la Seconde Guerre mondiale (Fig. 6).

12. Le bâtiment de bactériologie qui abrite les services de bactériologie, de pathologie générale et d'anatomie pathologique.

13. Le bâtiment d'anatomie qui abrite les services d'anatomie, d'obstétrique et de pathologie de la reproduction. Le service d'anatomie a été doté de nouvelles salles de dissection (25) et d'un équipement sanitaire adéquat suite à l'accroissement considérable du nombre d'étudiants dans les années septante (Fig. 5 et Fig. 6).

14.15.16. Annexes situées en arrière des bâtiments 11.12.13, avec écuries ou étables. Ces petits édifices sont utilisés comme débarras, à l'except

tion du 16 qui abrite les installations frigorifiques de l'anatomie.

17. L'habitation du répétiteur occupée aujourd'hui par l'office des cours des étudiants.

18. Le lazaret, totalement isolé du reste de l'école, destiné à héberger les animaux atteints de maladies contagieuses. Il est constitué d'une salle d'autopsie entourée de deux ailes avec étables. En raison des nécessités, la salle d'autopsie a été agrandie à partir de l'espace compris entre les deux ailes (26) (Fig. 6).

19. La salle de macération, petit édifice où se faisait la dénaturation des cadavres.

20. Le bâtiment qui abrite la chirurgie des petits animaux a été construit dans les années cinquante et agrandi dans les années septante. Il est relativement bien intégré sur le plan architectural.

21. (voir 5).

22. Le module de virologie, construit en 1972 et totalement anachronique sur le plan architectural, abrite le service de virologie et d'immunologie. En arrière devait se situer le jardin des plantes médicinales. Celui-ci n'a jamais eu beaucoup d'importance et aujourd'hui toute cette surface est occupée par des pâtures pour petits ruminants.

23. (voir 5).

24. (voir 8).

25. (voir 13).

26. (voir 18).

G. MEES

ARCHITECTURE

Le large boulevard de la Révision ouvre une magnifique perspective sur le site occupé par l'Ecole de Médecine vétérinaire.

L'ensemble de dix-neuf bâtiments, d'importances diverses, occupe un terrain de près de quatre hectares réservé autrefois à l'établissement d'un abattoir.

Le style néo-renaissant ainsi que le type d'implantation des bâtiments, à structure pavillonnaire, caractérisent fidèlement les conceptions architecturales de l'époque.



Figure 9 :
Le laboratoire de physiologie de candidature (noter les charpentes métalliques) (Photographie Didier NOWE).

Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, nous assistons, en effet, à un retour aux styles architecturaux du passé, comme ce fut le cas pour la gare du Midi (1869) de style néo-classique, l'hôtel communal (1879) et l'abattoir (1890) de conception néo-renaissante.

Les caractéristiques architecturales.

Le bâtiment principal, imposant, sévère et élégant à la fois, abrite entre autres le bureau du doyen de la Faculté, les services administratifs, la bibliothèque, la salle du Conseil... (Fig. 23 à 26).

La façade à front de la rue des Vétérinaires se caractérise par un double corps réparti en neuf travées symétriques. La travée centrale et les deux travées terminales constituent un avant-corps en léger ressaut agrémenté d'un fronton au niveau de la toiture à la Mansart. L'avant-corps central est, en outre, couronné par un campanile ou lan-

terne d'inspiration byzantine. Contrairement aux niveaux inférieurs, les baies du deuxième étage sont exécutées en plein cintre (Fig. 2 et Couverture).

Les bâtiments annexes dénotent une architecture plus dépouillée. Certaines façades sont prolongées par un pignon à gradins et volutes, tandis que les plus petites constructions sont agrémentées par des pignons débordants (Fig. 8 et Fig. 22).

Les techniques de construction

Il paraît intéressant de relever certains détails architecturaux, certaines techniques mises en œuvre pour la réalisation des constructions il y a près d'un siècle.

Compte tenu de l'état marécageux du sol, la stabilité des bâtiments fut assurée par l'exécution d'un radier, système permettant aux édifices de se maintenir en équilibre sur un sol à faible résistance.

La mauvaise qualité du sol et les problèmes dus à la présence d'une nappe phréatique relativement haute furent les causes principales des importants retards apportés à l'achèvement des travaux (en 1896, adjudication d'une partie des bâtiments, bâtiment principal excepté — l'adjudication de ce dernier n'aura lieu qu'en 1901).

Après l'exécution d'un cuvelage au niveau du sous-sol du bâtiment principal, dans l'optique d'éviter une surpression des eaux souterraines, fut réalisé un réseau complet de cheminées de décompression.

Remarquons encore les nombreux caniveaux reliant les divers bâtiments disséminés sur le site, destinés à livrer passage aux canalisations desservant les installations techniques et à faciliter leur entretien.

Nouvelle technique en vogue à l'époque : la mise en œuvre de charpentes métalliques rivetées avec des arbalétriers cintrés — d'ailleurs vi-



A



B



C

D



Figure 10 :

Quatre des cinq professeurs fondateurs de l'Ecole vétérinaire de Cureghem.

- A. FRODMONT Henri-Joseph (1781-1859); docteur en médecine; membre suppléant du Congrès national de Belgique; membre du Conseil de régence de Bruxelles (Jo Gérard, Histoire des médecins belges, avec autorisation).
- B. GRAUX Pierre-Joseph (1795-1873); docteur en médecine; ultérieurement professeur et recteur à l'Université libre de Bruxelles (Lithographie de Baugniet, Académie royale de médecine de Belgique).
- C. DELWART Louis-Valentin (1801-1883); médecin vétérinaire, formé à l'Ecole vétérinaire d'Alfort et diplômé par la Commission de Bruxelles en 1832 (Congrès 1883, album. Fac. Cur. patrimoine).
- D. BROGNIEZ André-Joseph (1802-1851); médecin vétérinaire, formé à l'Ecole vétérinaire d'Alfort et diplômé par la Commission de Bruxelles en 1832 (Peinture anonyme. Fac. Cur. patrimoine).



Figure 11 :
 Vue du manège, incendié par les Hollandais en 1830, où était installée l'Ecole d'économie rurale et vétérinaire jusqu'en 1836
 (Lithographie de Daens, Archives de la ville de Bruxelles).

sibles dans certains locaux et dans les cages d'escalier — ainsi que l'emploi de raidisseurs destinés à éviter la déformation des dites charpentes (Fig. 9).

N'oublions pas les nombreux épis de faîtage, constitués de paratonnerres, hérissant les toitures des bâtiments ! (Fig. 22)

Le site est digne du plus haut intérêt, constituant un remarquable témoin du patrimoine architectural et historique d'Anderlecht.

Précisons d'ailleurs que l'Exécutif de la Région Bruxelloise a décidé de classer comme monument les façades et les toitures de l'Ecole vétérinaire et comme site l'ensemble formé par ces bâtiments et le parc qui les entoure (Fig. 7).

D'autre part, le site et le quartier environnant sont repris en zone d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique (Z.I.C.H.E.).

Espérons que ces réglementations mettront à l'abri des spéculations

immobilières cette harmonieuse réalisation architecturale du début de ce siècle !

J. VAN AUDENHOVE

BREF HISTORIQUE

Par son incorporation à l'Université de Liège, en 1969, sous le nom de *Faculté de médecine vétérinaire*, l'établissement connu jusqu'à ce jour sous les noms familiers d'*Ecole vétérinaire de Cureghem*, ou *Ecole de Cureghem*, ou simplement *Cureghem*, perdait son indépendance. Au cours de l'été 1991, cette faculté a quitté le site qu'elle occupait à Anderlecht-Cureghem, pour s'établir au Sart Tilman à Liège où se donneront désormais les cours.

La *Faculté de médecine vétérinaire* est un établissement d'enseignement chargé de former les docteurs en médecine vétérinaire pour la Belgique francophone. Depuis 1890, les premières candidatures préparatoires à l'étude de la médecine vé-

térinaire se font dans toutes les universités du pays; la *Faculté de médecine vétérinaire* est, encore à l'heure actuelle, seule habilitée à enseigner, en langue française, les doctorats en médecine vétérinaire.

L'*Ecole de Cureghem* a vu le jour en 1832 et est la plus ancienne faculté universitaire du pays à fonctionner sans interruption. En effet, la fondation de l'*Université libre de Bruxelles* et de l'*Ecole royale militaire*, de même que la réouverture des universités de Louvain, Liège et Gand sont des événements postérieurs à la fondation de l'*Ecole vétérinaire*.

A l'origine, l'*Ecole de Cureghem* s'occupait, en Belgique, de tous les problèmes relatifs à la médecine vétérinaire civile. Au fil des ans, d'autres institutions, ou services, ont été créés pour décharger l'*Ecole vétérinaire* d'activités spécifiques qui avaient pris de l'importance et qui ne pouvaient fonctionner que dans le cadre de structures autonomes.

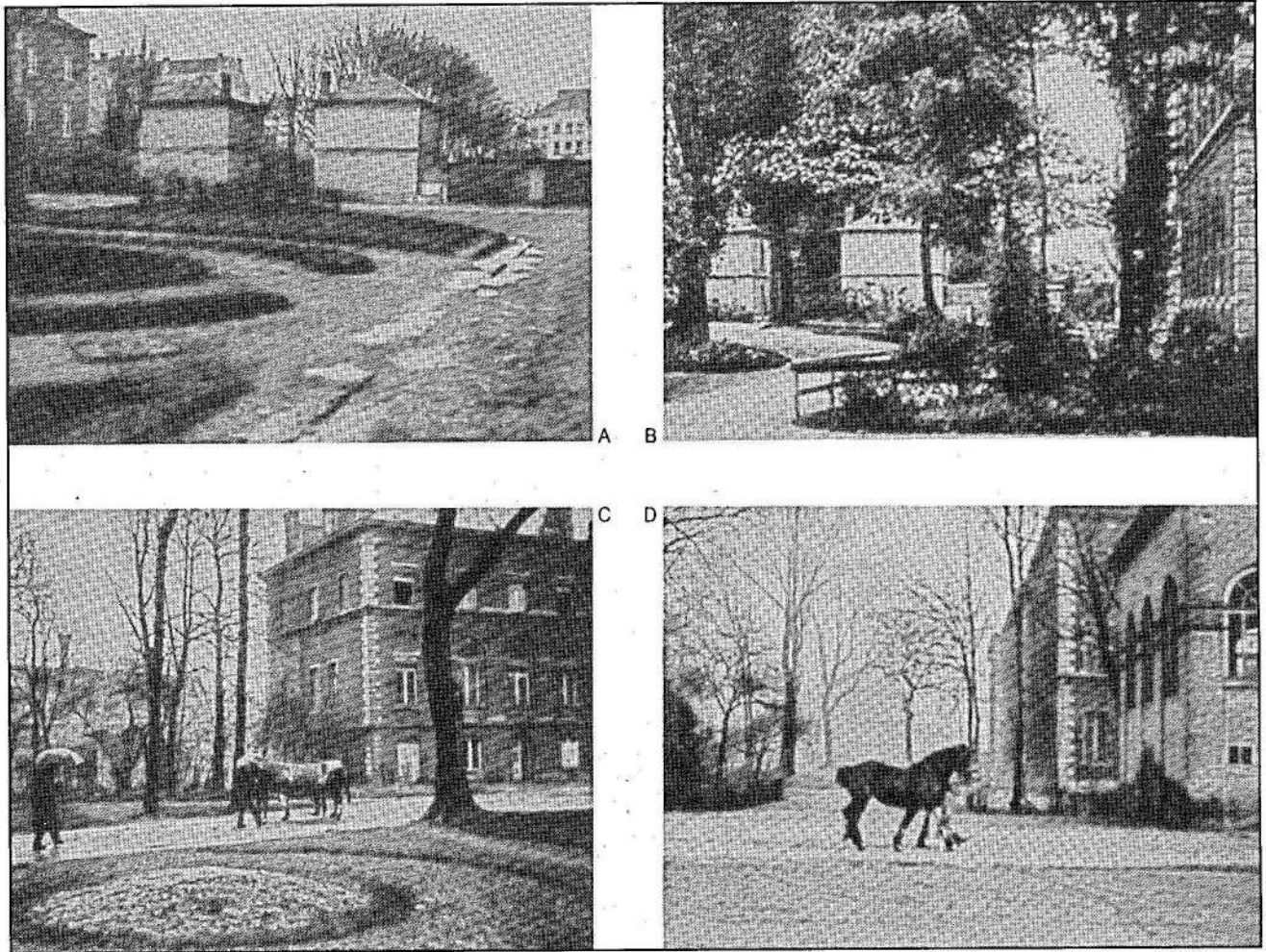


Figure 12 :

Vues de l'ancienne Ecole vétérinaire de Cureghem.

- A : la grande avenue de l'entrée, la loge du concierge et la salle d'attente;
 B : le premier jardin, avec son allée centrale et le pont de bois sur la petite Senne;
 C : le pavillon de la direction, de l'administration, du réfectoire de la bibliothèque;
 D : une des salles de dissection et le bâtiment principal (Fac. Cur. patrimoine).

Ce fut le cas pour les académies de médecine à partir de 1841, les associations professionnelles vétérinaires à partir de 1864, l'*Office vaccinogène de l'Etat* à partir de 1882, le *Service vétérinaire du Ministère de l'Agriculture* à partir de 1890, l'*Institut Pasteur du Brabant* à partir de 1900, l'*Institut de médecine tropicale* et le *Service vétérinaire d'Afrique* à partir de 1908, l'*Institut national de recherches vétérinaires* à partir de 1924, la *Faculté de médecine vétérinaire* en langue néerlandaise, à Gand, à partir de 1934, le *Service de l'inspection du commerce des viandes* du *Ministère de la Santé publique* à partir de 1948 et l'*Ordre des médecins vétérinaires* à partir de 1950. Les problèmes relatifs à la médecine vétérinaire militaire ont de tout temps relevé de la compétence d'un *Service vétérinaire militaire* spécifique et indépendant.

Au cours de sa longue histoire, l'*Ecole de Cureghem* a porté différents noms, a passé sous la tutelle de plusieurs ministères et de plusieurs services ministériels, et a occupé divers sites dans l'agglomération bruxelloise.

Son histoire débute avec l'histoire de la Belgique indépendante. Un mois après son accession au trône, Léopold premier signait un arrêté créant, à Bruxelles, une *Commission* chargée d'examiner les candidats et de délivrer les diplômes officiels de médecin vétérinaire pour la Belgique. La dislocation, en septembre 1830, du précaire *Royaume des Pays-Bas*, issu du traité de Vienne, avait laissé, en Belgique, un vide en matière vétérinaire. Le nouveau pays, issu de la révolution de 1830, n'avait plus d'établissement d'enseignement vétérinaire habilité à former

des vétérinaires et à délivrer des diplômes. La *Commission de Bruxelles*, créée par l'arrêté royal du 31 août 1831, était composée de cinq membres : deux médecins, Froidmont et Graux, et trois vétérinaires, Crèvecoeur, Godart et Deceuleneer, ces derniers formés à l'*Ecole vétérinaire d'Alfort*, en France. La *Commission de Bruxelles* a délivré des diplômes de 1831 à 1836 à des candidats formés dans les écoles vétérinaires de France, d'Utrecht ou par des particuliers. Nos régions étaient très peu fournies en vétérinaires et dépendaient des pays limitrophes pour leur formation. Dans le pays, certains praticiens formaient aussi des vétérinaires en donnant des cours particuliers. Les cours particuliers donnés par le vétérinaire Pétry à Liège, dès 1830, avaient pris de l'extension et d'autres professeurs avaient été as-

sociés à cette entreprise; ce cours particulier devint ainsi l'*Ecole vétérinaire de Liège*.

En 1832, les membres de la *Commission de Bruxelles*, et plus particulièrement Graux, conçurent et réalisèrent le projet de fonder une école vétérinaire à Bruxelles. Cet établissement accueillit ses premiers élèves le 12 novembre 1832. Son corps professoral comprenait trois membres de la *Commission*, Graux, Froidmont et Crèvecoeur, et deux vétérinaires, Delwart et Brogniez, formés à l'*Ecole d'Alfort* et diplômés par la *Commission* (Fig. 10).

La nouvelle école de Bruxelles entra en conflit avec l'*Ecole vétérinaire de Liège*; chacun de ces établissements cherchait à acquérir une légitimation et essayait de s'attirer les subventions publiques. L'*Ecole vétérinaire de Bruxelles*, plus près du pouvoir central, avait les meilleurs défenseurs au sein du gouvernement; l'*Ecole de Liège* ne pouvait compter que sur le soutien de la *Municipalité de Liège*. La querelle se termina en 1839, par la fermeture de l'école liégeoise.

Entretemps, en 1837, la *Commission de Bruxelles* avait été remplacée par un *Jury d'examen pour la médecine vétérinaire*, notamment pour faire droit aux doléances de l'*Ecole vétérinaire de Liège*. Ce jury, indépendant des écoles vétérinaires, a délivré les diplômes de vétérinaire dans notre pays jusqu'en 1947. A l'origine, en Belgique, les autres grades académiques étaient aussi délivrés par des jurys officiels indépendants. Mais, en 1876, une loi a autorisé les universités à délivrer elles-mêmes les diplômes universitaires. L'enseignement agricole, dont dépendait l'*Ecole vétérinaire*, n'a pas été associé à cette réforme jusqu'en 1947.

Tout en étant privée, l'*Ecole vétérinaire de Bruxelles* paraît bien avoir été, depuis son origine, sous la tutelle du ministre de l'*Intérieur* qui avait, à l'époque, l'*Agriculture* dans ses attributions. L'école bénéficiait de subsides officiels prélevés sur les budgets du *Ministère de l'Intérieur*, de la *Régence de la ville de Bruxelles* et de plusieurs provinces de Belgique.

La fréquentation des cours était payante et les professeurs-fondateurs avançaient des sommes pour acheter le matériel et les animaux nécessaires à l'enseignement.

L'école avait reçu le titre d'*Ecole d'économie rurale et vétérinaire*, en raison du double but recherché : la formation des vétérinaires et des agronomes. En fait, très peu d'élèves ont suivi l'enseignement agronomique dans l'établissement, et, dès 1850, les cours d'agriculture

ont été supprimés. Cette situation de fait n'a été légalisée qu'en 1860 par une loi qui réorganisait l'enseignement agricole en Belgique; cette date marque le point de départ de l'enseignement à l'*Institut agronomique*, aujourd'hui *Faculté des sciences agronomiques de Gembloux*.

Les premiers cours à Bruxelles ont été donnés en 1831 dans le local où se réunissait la *Commission*, 18 rue d'Assaut, en face de la cathédrale. Un an plus tard, l'école s'établissait

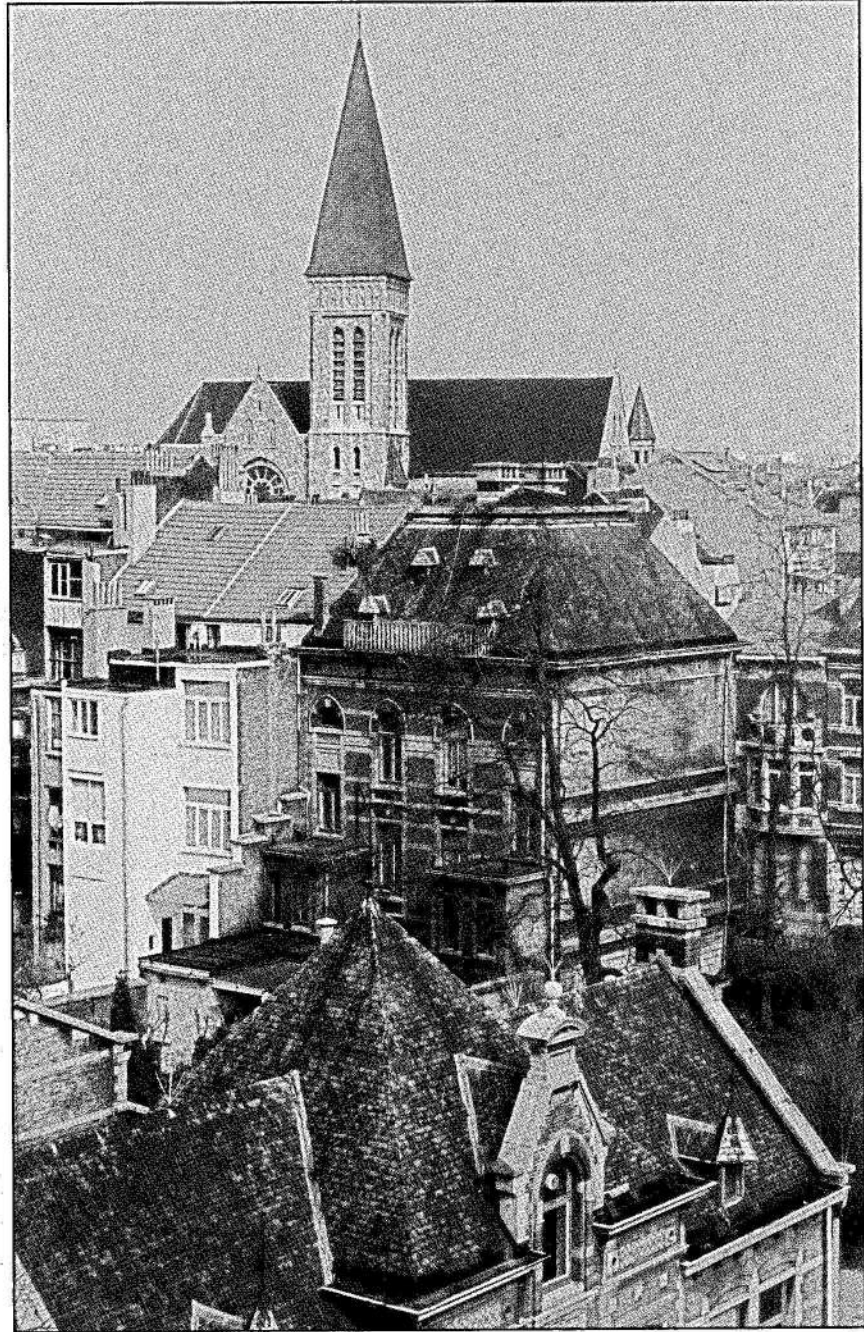


Figure 13 :
L'école dans son quartier. Vue sur les toits de la petite clinique (numéro 6 sur le plan) et des maisons de l'économiste et de l'assistant clinique.
En arrière-plan, l'Eglise Saint-François Xavier (Photographie Paul-Pierre PASTORET).

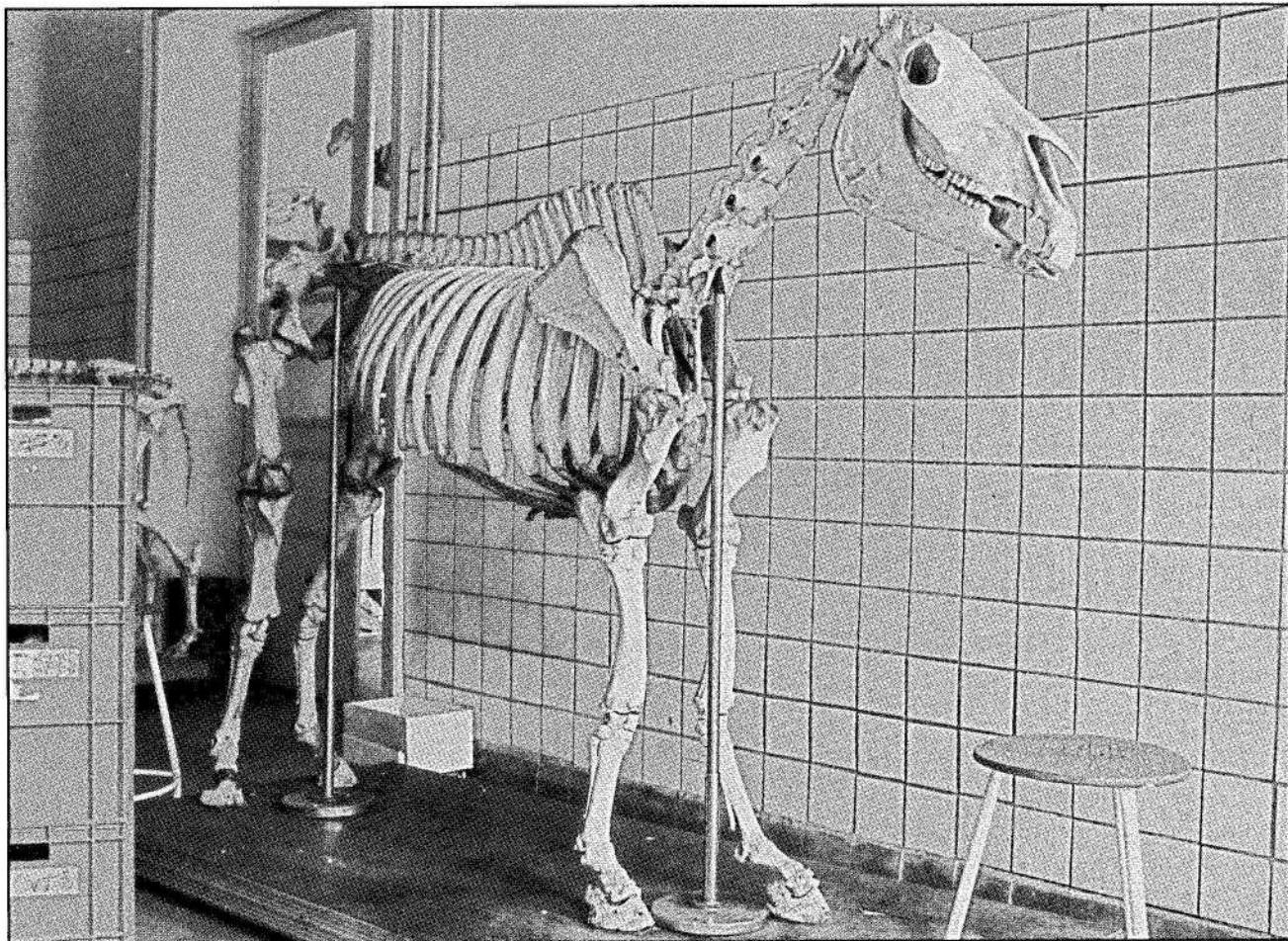


Figure 14 :
La nouvelle école de Cureghem était conçue pour la médecine du cheval. — Squelette de cheval (service d'anatomie)
(Photographie Didier NOWE).

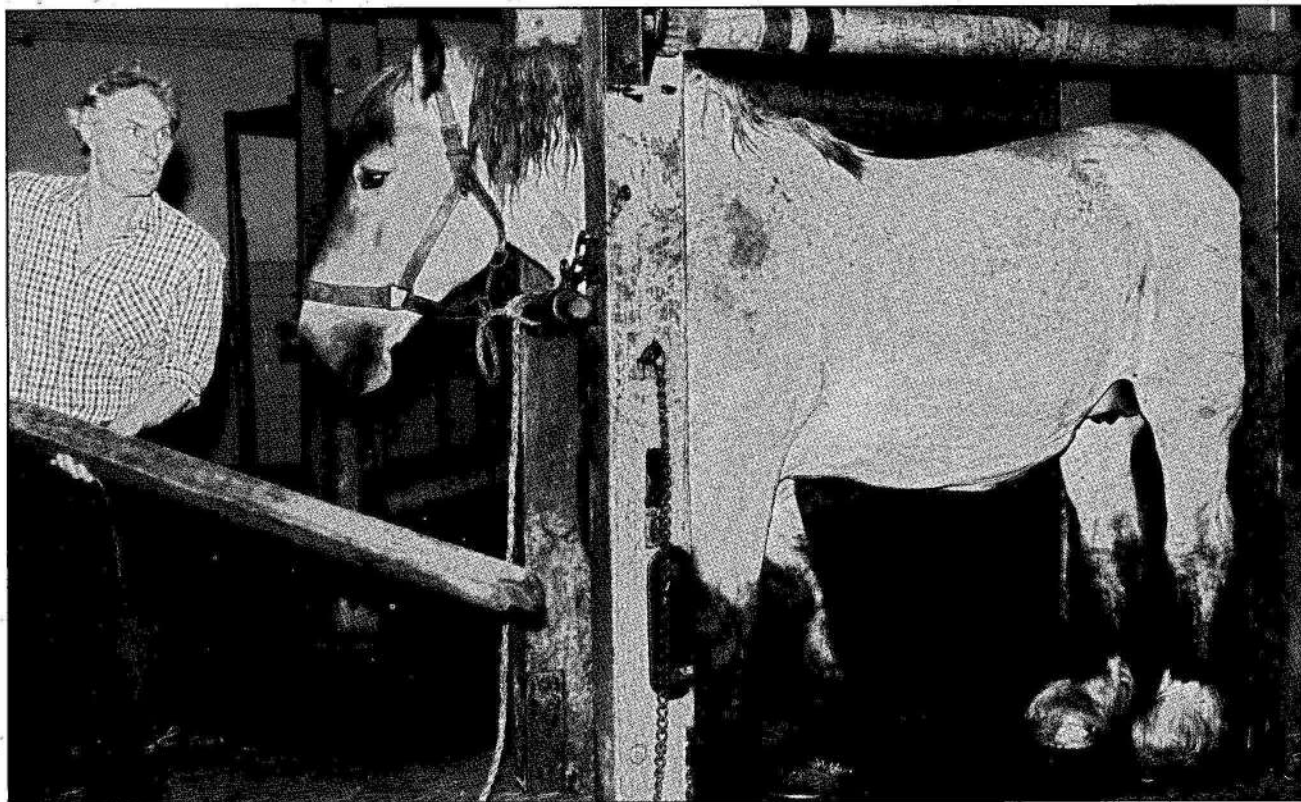


Figure 15 :
La nouvelle Ecole de Cureghem était conçue pour la médecine du cheval. —
Jument de gros trait belge dans un travail de la grande clinique (Photographie Didier NOWE).

rue des Sols, dans l'ancien manège de la ville qui était en ruine; il avait été détruit par l'artillerie hollandaise, en septembre 1830. Les leçons s'y donnaient d'abord en plein air, puis dans des baraques provisoires et enfin dans des bâtiments plus convenables. Certains cours se donnaient aussi au *Musée* ou au *Jardin botanique* de la *Société d'horticulture* (Fig. 11).

Dès 1835, le ministre de l'*Intérieur* envisagea de donner une organisation plus définitive à l'école. Après avoir étudié divers projets, le gouvernement décida la prise en charge de l'établissement par l'Etat sous le nom d'*Ecole de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat*. Les professeurs-fondateurs, propriétaires de l'établissement, furent dédommagés pour les investissements faits dans les constructions et le matériel de l'école naissante.

En prenant à sa charge l'école par la loi du 8 juin 1836, l'Etat fit aussi l'ac-

quisition de deux propriétés situées à Cureghem, sur le territoire de la commune d'Anderlecht, en vue d'y transférer l'établissement.

Ce transfert dans une commune périphérique était rendu nécessaire, essentiellement pour deux raisons : le manque de place et les inconvénients subis par les habitants du centre de la ville. Le site de la rue des Sols ne permettait pas une extension des locaux pour l'enseignement et, surtout, il était trop exigu pour y construire l'internat des élèves et les logements pour les professeurs. Au centre de la ville, l'école était l'objet d'incessantes réclamations des riverains, incommodés par les odeurs dégagées par les salles de dissection et d'autopsie, particulièrement en été.

Fin 1836, l'*Ecole vétérinaire de Bruxelles* s'établissait à Cureghem sur les deux terrains achetés; un peu plus tard, l'Etat y ajoutera deux parcelles qui permettront d'ouvrir une

large entrée à front du boulevard d'Anderlecht, aujourd'hui boulevard Poincaré. La propriété de l'école touchait la maison de l'écluseur de la Senne, qui subsiste de nos jours, et s'étendait jusqu'au square de l'Aviation actuel. Elle était bordée par la Senne et était traversée par un affluent, aujourd'hui disparu, appelé Petite Senne. L'emplacement était exposé aux inondations régulières de ces rivières, ce qui entraînait fréquemment des suspensions de cours et le renvoi des élèves dans leurs foyers, pour assainissement des locaux. L'aménagement du lit de la Senne, à partir de 1867, a progressivement et partiellement remédié à cet inconvénient (Fig. 12).

A Cureghem, l'école se logea dans les locaux d'une fabrique de toiles peintes qui avaient été aménagés. Au fil des ans, d'autres bâtiments ont été construits. L'ensemble n'était pas harmonieux; il était constitué par une série de construc-

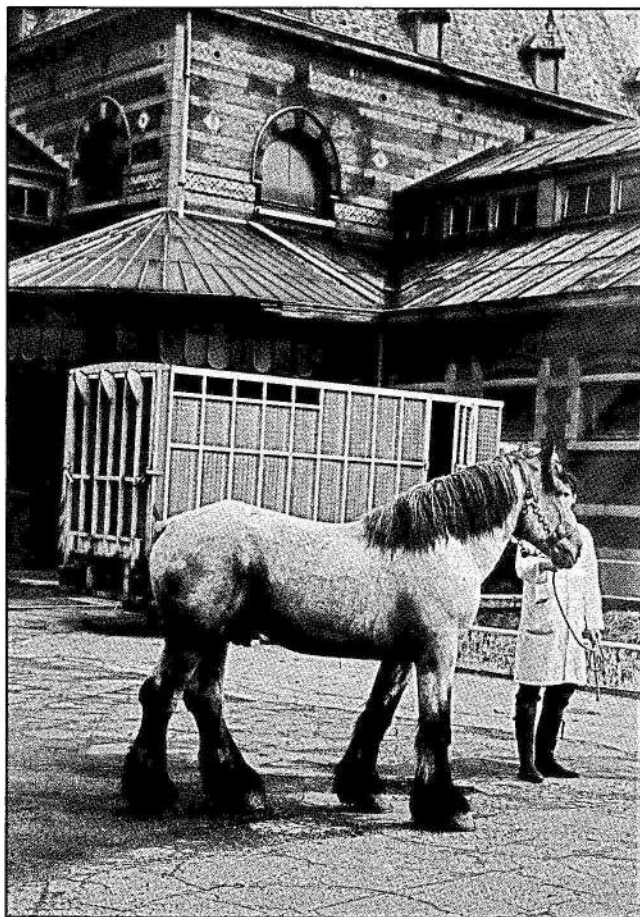


Figure 16 :

La nouvelle Ecole de Cureghem était conçue pour la médecine du cheval. — Cheval de gros trait devant le service d'obstétrique de la grande clinique (Photographie Paul-Pierre PASTORET).

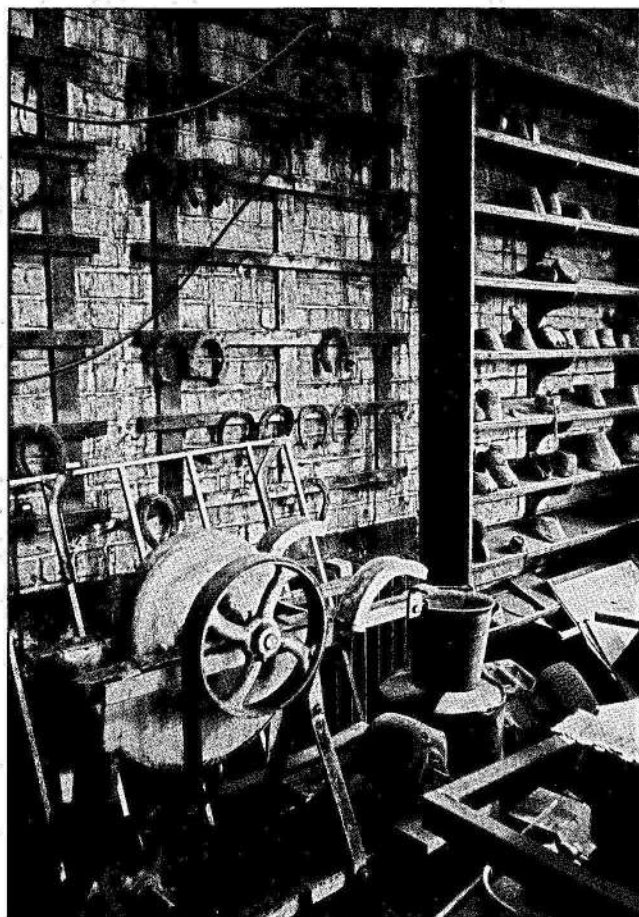


Figure 17 :

La nouvelle Ecole de Cureghem était conçue pour la médecine du cheval. — Intérieur de la forge (la collection de fers) (numéro 10 sur le plan) (Photographie Didier NOWE).

tions irrégulièrement dispersées sur la propriété et d'âges divers. Au début, ces locaux répondaient aux exigences de l'enseignement qui était très théorique. Les leçons pratiques consistaient en de simples observations cliniques et des exercices de dissection et de médecine opératoire.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, on assista à une profonde mutation de l'enseignement des sciences médicales. La microbiologie et la parasitologie notamment, ouvraient des horizons nouveaux et immenses. Il s'avéra dès lors nécessaire d'équiper des laboratoires pour orienter l'enseignement à Cureghem dans cette nouvelle voie prometteuse. Des nouveaux bâtiments furent construits et on adapta des locaux existants, notamment ceux devenus disponibles en 1888 par la suppression de l'internat.

En 1890, parut en Belgique une nouvelle loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine vétérinaire qui hissait l'enseignement vétérinaire au niveau universitaire, en exigeant pour les élèves une formation préparatoire dans une des facultés des sciences du pays. Dès lors, il devenait évident que les laboratoires aménagés quelques années plus tôt ne suffisaient plus aux exigences d'un enseignement supérieur digne de ce nom. Les méthodes expérimentales et démonstratives de l'enseignement médical devaient se substituer aux méthodes dogmatiques et verbales. Toutes les universités se lançaient dans cette voie nouvelle, et l'*Ecole de Cureghem* ne

pouvait échapper à cette évolution. A la même époque, la commune d'Anderlecht souhaitait développer la zone résidentielle du quartier, mais l'école était, par sa situation, un obstacle aux plans proposés.

En 1892, le ministre de l'*Agriculture* prenait la décision officielle de construire une nouvelle école et revendait à la commune d'Anderlecht le site de l'école existante. L'architecte pressenti et plusieurs professeurs visitèrent les écoles vétérinaires européennes les plus modernes du moment. Un terrain fut acheté, toujours à Cureghem, dans une zone non habitée, située dans le prolongement de la rue Brogniez. Le conseil communal baptisa *rue des Vétérinaires* l'artère longeant la nouvelle propriété.

Sur les quatre hectares du nouveau site, on érigea dix-neuf bâtiments séparés les uns des autres par des jardins. Cet ensemble existe encore aujourd'hui, pratiquement inchangé. Le site et les bâtiments, de style Renaissance flamande, ont été récemment classés (Fig. 1). Comble de raffinement, l'encadrement des fenêtres rappelle la forme d'un fer à cheval; il serait souhaitable que la destination future de ces bâtiments soit en rapport avec ce détail architectural (Fig. 2 et Fig. 4 et page de couverture).

Les fondations de la nouvelle école ont été réalisées en 1894, mais, pour des raisons administratives diverses, la construction traîna en longueur. Ce n'est qu'en octobre 1909 que se fit le transfert sur le nouveau site. L'inauguration de la nouvelle *Ecole de Cureghem* eut lieu un an plus

tard; entretemps, Albert premier était monté sur le trône.

Une loi sur l'expansion universitaire, parue en 1965, éleva l'*Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem* au rang de faculté, et permit son incorporation éventuelle à l'*Université de Liège*. Il fallut quatre ans de débats passionnés entre partisans et adversaires de ce changement, pour finalement le voir réalisé par l'arrêté royal du 22 avril 1969. Le rattachement d'une petite faculté à une grande université présente à la fois des avantages et des inconvénients évidents; il n'est pas nécessaire de faire un relevé formel des uns et des autres. Il est en effet difficile de dire qui, des partisans ou des adversaires du rattachement, a eu tort ou raison, d'autant plus que des facteurs extérieurs, comme la conjoncture économique défavorable des années septante, ont pesé sur les événements. Sans doute, les inconvénients se sont faits sentir tôt et les avantages n'apparaîtront qu'à plus long terme.

L'incorporation étant chose faite en 1969, il restait à réaliser l'implantation, car un rapprochement géographique s'imposait. De plus, à Cureghem, les locaux ne répondaient plus aux exigences de notre temps; il fallait de nouveaux bâtiments, l'architecture du XIX^e siècle ne se prêtant manifestement pas à de simples aménagements. Dès le début du rattachement à l'*Université de Liège*, le site de la faculté au Sart Tilman a été choisi, des plans ont été mis en chantier, des visites à l'étranger ont été organisées et les inévitables contretemps sont apparus. La pre-



Figure 18 :
Le laboratoire de microbiologie en 1913 (Photographie NELS).



Figure 19 :
La pharmacie en 1913 (Photographie NELS).

mière pierre des nouveaux bâtiments au Sart Tilman a été solennellement posée fin 1980; les premières constructions ont été inaugurées et occupées en 1982. Pour la suite des travaux, l'exécution s'est ralentie; à l'heure actuelle, il reste encore des bâtiments en voie d'achèvement. Un dicton populaire affirme que l'histoire est un éternel recommencement; une vision qui n'est pas nécessairement partagée par tous les historiens. Ici cependant, il semble que les péripéties et les lenteurs administratives, politiques ou autres, qui ont présidé à la construction de l'*Ecole de Cureghem*, se sont renouvelées au Sart Tilman.

De toute évidence, nous quittons le domaine historique. L'historien ne peut faire du journalisme, il doit garder un certain recul. L'historien n'en reste pas moins un homme comme les autres, avec des idées, bonnes ou mauvaises. Aussi, terminerons-nous cet abrégé historique par des considérations d'ordre affectif. A notre connaissance, la *Faculté de médecine vétérinaire*, en route pour le Sart Tilman, n'a pas emporté dans ses bagages le vocable *Cureghem*. Nous ignorons s'il s'agit d'un simple oubli, ou d'une volonté bien affirmée de rompre avec le passé. Peut-être ne mesure-t-on jamais assez le pouvoir des mots; ils portent en eux une signification tellement forte qu'ils peuvent être capables de peser sur les événements. Comme ancien élève de l'*Ecole de Cureghem*, nous aurions souhaité ne pas voir disparaître un nom prestigieux auquel tant de vétérinaires belges sont attachés. La chose est possible, d'autres institutions célèbres de notre pays — l'*Université de Louvain* — ou d'ailleurs — l'*Ecole de Saint-Cyr*, en France — l'ont prouvé. On peut imaginer plusieurs manières de réaliser cela à Liège : simplement *Cureghem*, ou *Cureghem-la-Neuve*, ou *Cureghem-lez...*, ou *avenue de Cureghem*, etc. Il n'est peut-être pas trop tard pour prendre une décision... à moins que la tradition n'impose le nom d'office, sans qu'il soit nécessaire de légiférer !

M. MAMMERICKX

L'ECOLE DANS SON QUARTIER

Au début du 19^e siècle, le hameau de Cureghem présentait un paysage essentiellement rural. De vastes prairies humides, fréquemment inondées par les crues subites de la Senne en constituaient l'élément principal.

C'est à Cureghem que se manifestera, fin 18^e — début 19^e siècle, la Révolution industrielle, se concrétisant par l'implantation le long des bras de la Senne de manufactures de coton, de blanchisseries, d'imprimeries d'indiennes.

Deux événements économiques importants vont influencer la morphologie du hameau : la création du canal de Charleroi (inauguré en 1832) et l'implantation de la gare du Midi (1869).

La seconde moitié du 19^e siècle sera bénéfique sur le plan de la croissance urbaine, influencée notamment par la surpopulation de Bruxelles et provoquant une émigration massive vers les faubourgs sis en lisière de la ville.

La création du quartier de l'hôtel communal — édifice inauguré en 1879 — confirmera d'ailleurs la volonté des édiles communaux d'urbaniser le hameau de Cureghem.

Autre élément non négligeable : l'implantation d'un abattoir avec marché couvert (1890), événement qui favorisera le développement d'un important quartier commercial et résidentiel.

Le début du 20^e siècle fut le témoin de l'achèvement de la nouvelle Ecole de médecine vétérinaire, dont les bâtiments seront inaugurés officiellement le 14 août 1910, ainsi que la création de nouveaux îlots résidentiels entre cet établissement et l'hôtel communal.

Faut-il ajouter que l'implantation de la nouvelle école aura une incidence directe sur l'urbanisation du quartier, nécessitant la modification du tracé de certaines rues, l'ouverture de nouvelles artères « en vue d'assurer une bonne voirie dans cette partie de la commune et des accès faciles vers l'important établisse-

ment qui va y être créé par l'Etat » (C.c. du 18.12.1890) ?

Dans le courant de l'année 1891, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux introduira auprès de la Commune d'Anderlecht une demande relative à l'implantation d'un dépôt avec bâtiments pour bureaux et logement à front de la rue Eloy. Un raccordement à la nouvelle école vétérinaire est prévu au moyen d'une voie à quatre rails coupant la future rue des Vétérinaires.

Le nouveau quartier, né de la réimplantation de l'Ecole de médecine vétérinaire, à caractère essentiellement résidentiel, équipé d'une infrastructure moderne et d'un équipement socio-culturel de choix (école communale rue Eloy, école de dessin et d'industrie rue Chomé-Wyns, église Saint François-Xavier etc), connaîtra un attrait sans précédent (Fig. 13).

Le quartier attirera ainsi une population relativement aisée. Les nouvelles artères se bordent rapidement de maisons de rentier, d'habitations bourgeoises, voire de coquets petits hôtels de maître.

Actuellement ce quartier connaît, conséquence inéluctable du vieillissement de l'habitat et de sa dépréciation économique, un inexorable déclin.

Quel sera l'impact du transfert de la Faculté de médecine vétérinaire au Sart-Tilman sur l'avenir du quartier ?

J. VAN AUDENHOVE

LA VIE DE L'INSTITUTION

La Faculté de médecine vétérinaire de Cureghem forme depuis plus de 150 ans les médecins vétérinaires belges. Pendant longtemps, pour l'ensemble du pays, puis, pour sa partie francophone depuis la fondation de la Faculté de Gand.

Elle a également largement participé à la formation des praticiens du grand-duché de Luxembourg et à celle de nombreux ressortissants étrangers appartenant à des pays hors des frontières de la Communauté européenne. Cette institution

a donc fait connaître le quartier de Cureghem bien au delà de nos frontières. Elle s'est identifiée à ce quartier qu'elle a profondément marqué pendant ces nombreuses années grâce à une présence estudiantine particulièrement « vivante ».

Nous allons retracer en quelques lignes la vie de l'institution et de ses étudiants en l'inscrivant dans son quartier.

La vie de l'Institution (Fig. 14 à 21)

L'ancienne Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem ne répondant plus aux besoins d'un enseignement moderne, il s'avérait nécessaire d'en construire une entièrement nouvelle. C'est De Bruyn, alors Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics qui en prit officiellement la décision. C'est à l'architecte Seroen que fut confiée l'élaboration des plans. Le Profes-

seur Degive, directeur de l'établissement de 1890 à 1908, visita pratiquement toutes les écoles vétérinaires européennes afin de se rendre compte des derniers perfectionnements en date. De leur côté, les autres professeurs de Cureghem se rendirent dans différents laboratoires du pays et de l'étranger pour décider des aménagements à faire aux services dont ils assumaient la direction. Les travaux débutèrent en 1903 et s'achevèrent en 1909. L'inauguration eut lieu le 14 août 1910, pour coïncider avec l'exposition universelle de Bruxelles. Depuis son origine, l'ancienne école, qui fut abandonnée, avait formé 1377 médecins vétérinaires.

La cérémonie d'inauguration de la nouvelle école fut présidée par M. Helleputte, Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics. A l'époque de l'inauguration, l'Ecole de médecine vétérinaire comptait 10 professeurs et 5 assistants. Les assis-

tants se partageaient entre plusieurs disciplines parfois fort éloignées les unes des autres. Un cours de terminologie flamande était prévu pour les médecins vétérinaires qui allaient exercer dans le nord du pays.

Le décor de la nouvelle Ecole de médecine vétérinaire allait peu évoluer en 80 ans. Il convient simplement de signaler le départ de l'Office vaccinogène dont les anciens locaux ont par la suite été occupés par le service de génétique, la modification des étables et des écuries de la grande clinique, la construction du pavillon de virologie, la construction du bâtiment de chirurgie des petits animaux, la nouvelle salle de dissection en anatomie et l'aménagement des abords de la salle d'autopsie. Si les bâtiments évoluaient peu, il n'en était pas de même pour l'enseignement. On peut remarquer quelques constantes dans cette évolution : la part importante qui a toujours été réservée aux disciplines proches de

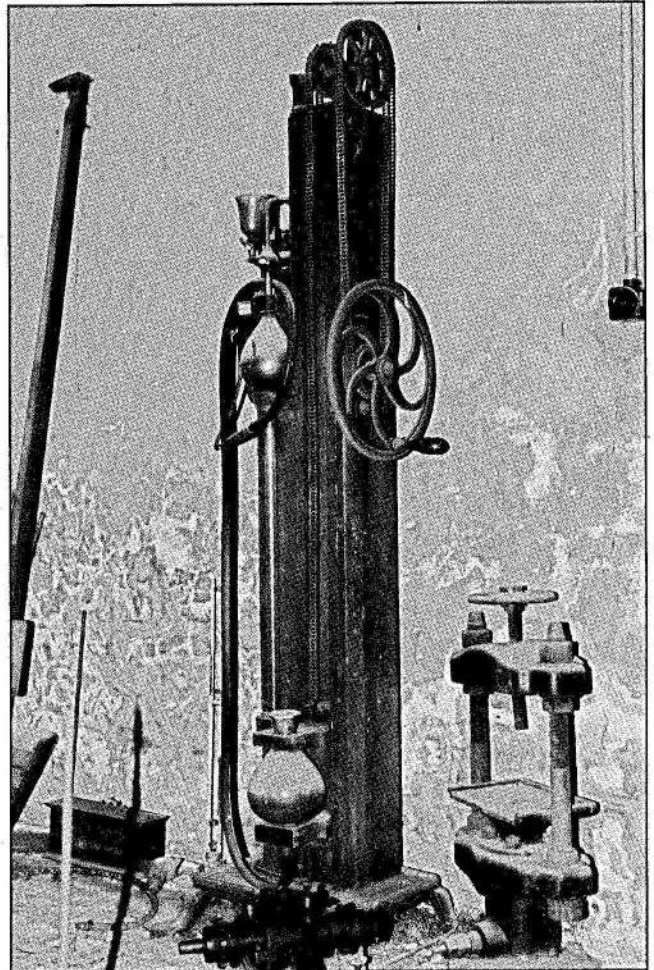
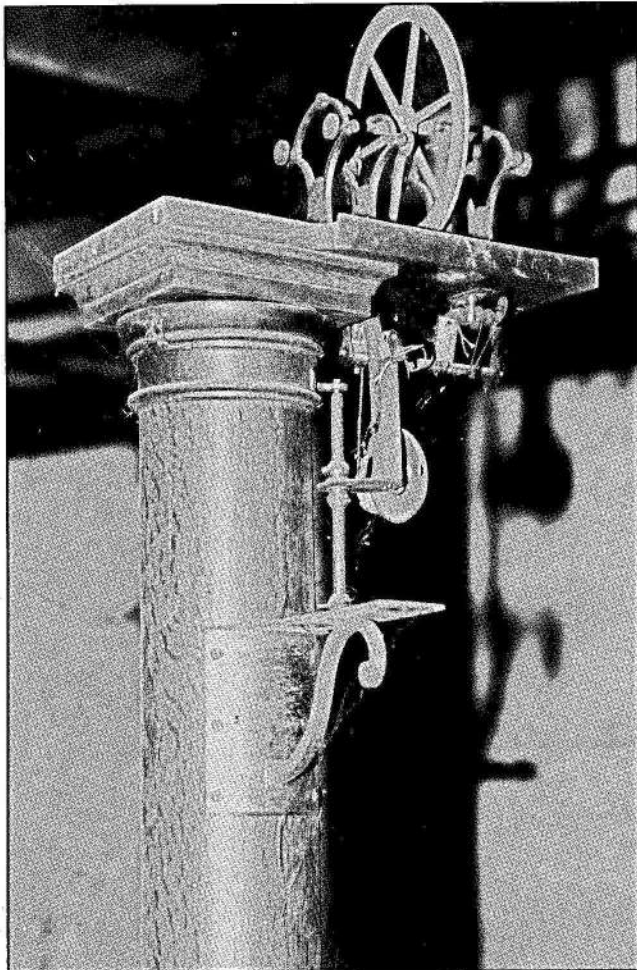


Figure 20 et Figure 21 : Anciens instruments dans les caves du service de physiologie (Photographies Didier NOWE).

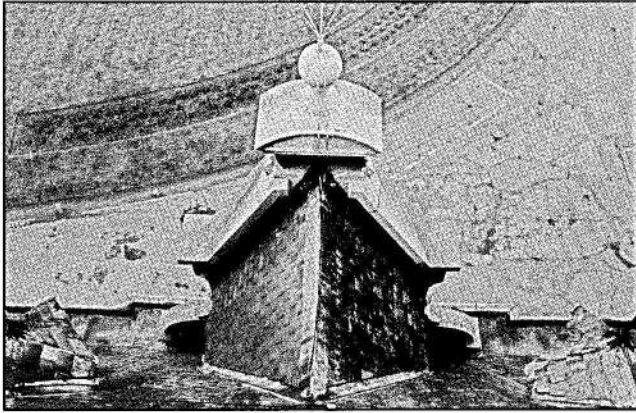


Figure 22 :

Un paratonnerre à pointes multiples de Melsens qui protège la grande clinique (Photographie Didier NOWE).

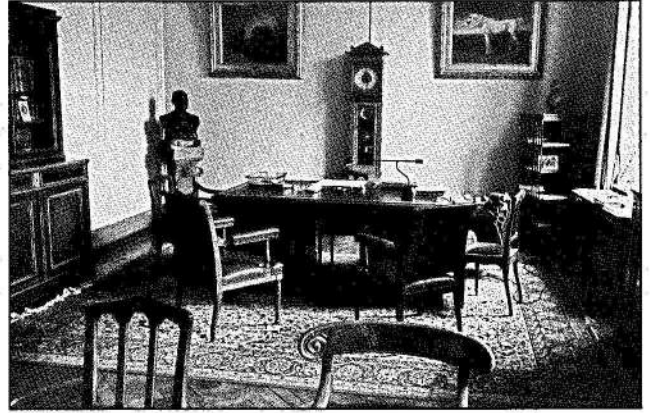


Figure 23 :

Le bureau du Directeur et son mobilier et, au mur, deux tableaux des frères Tschaggeny (Photographie Paul-Pierre PASTORET).

la zootechnie, parfois au détriment des disciplines plus médicales, et le choix d'une orientation selon les disciplines, plutôt que selon les espèces, ce qui a permis le développement progressif de la spécialisation scientifique.

L'Ecole vétérinaire allait s'installer dans ses nouveaux bâtiments jusqu'en 1914, année qui marque le début de la Première Guerre mondiale. La Grande Guerre allait réduire l'Ecole de médecine vétérinaire au silence et fournir son contingent de morts. L'enseignement théorique fut suspendu, mais les consultations cliniques continuèrent à fonctionner. Après cette guerre, l'Ecole de médecine vétérinaire se réorganisa sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Considérant qu'il y avait lieu de permettre aux étudiants de regagner le temps perdu pendant la guerre, la durée des études fut provisoirement ramenée à trois ans au lieu de quatre. Le 23 mai 1924 fut promulguée une loi autorisant désormais le jury vétérinaire à décerner le titre de docteur en médecine vétérinaire. Ce titre était également conféré d'office aux médecins vétérinaires qui avaient obtenu leur diplôme avant la promulgation de la loi. Par la même occasion, le directeur de l'Ecole prenait le titre de recteur. Le régime des études allait également être modifié. Il comportera dorénavant une candidature en médecine vétérinaire et trois années de doctorat. Pour être admis en candidature, il faut être porteur d'un diplôme de candidat en sciences naturelles dé-

livré par une université, ce qui porte à six ans la durée totale des études de niveau universitaire. L'Ecole de médecine vétérinaire étant toujours la seule dans le pays, les étudiants proviennent encore de Flandre et de Wallonie; cette situation n'est pas sans créer des remous au sein de la population estudiantine.

Le 21 juin 1934 était promulguée une loi qui créait une nouvelle école vétérinaire annexée à la Faculté de médecine de l'Université de Gand. Cette scission d'avec l'Ecole vétérinaire de Cureghem avait été préparée par la transformation linguistique de l'Université de l'Etat à Gand en 1930.

En 1936, l'Ecole de Cureghem fête son 100^e anniversaire. Les Annales de médecine vétérinaire de janvier 1939 publient une liste de docteurs en médecine vétérinaire belges diplômés ou non de Cureghem. Comparativement à 1914, ce nombre est resté relativement stable. La Seconde Guerre mondiale se préparait.

Cette fois les cours n'ont été interrompus que pendant la campagne de mai 1940. Ils reprennent en juillet de la même année pour permettre l'achèvement de l'année académique. Ils ne seront plus interrompus ultérieurement.

Après la fin de la guerre, la vie s'organise à nouveau jusqu'à la loi de 1947 qui organise définitivement l'Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem sous la forme d'une institution de niveau universitaire. A partir de 1950, la séance d'ouverture

de l'année académique prend une allure plus solennelle. A partir de cette date, cette séance est honorée par la présence de délégués de toutes les autres universités ou institutions d'enseignement supérieur du pays. Au début de l'année académique 1969-1970, l'ancienne Faculté de médecine vétérinaire de l'Etat à Cureghem devenait Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège. La dernière séance solennelle de rentrée de la Faculté autonome a donc eu lieu le 8 octobre 1968. La première promotion de docteurs en médecine vétérinaire de l'Université de Liège a été proclamée en 1970, en présence du recteur Marcel Dubuisson. Dans la foulée du rattachement (1971-1972), la structure de l'enseignement est remaniée. Les étudiants en médecine vétérinaire ne devront plus suivre deux années de candidature préparatoires à la candidature en médecine vétérinaire, mais seulement une qui sera organisée par la Faculté de médecine.

Après les années soixante-dix, la faculté allait également devoir faire face à un nouveau problème : le brusque et considérable accroissement de sa population estudiantine. Cette population allait se modifier tant en quantité qu'en qualité. Avant 1970, les étudiants vétérinaires se caractérisaient par leur appartenance au sexe masculin et par leur recrutement en milieu rural. Depuis 1972, les étudiants proviennent des milieux les plus divers. Alors que, jusqu'en 1970, le nombre annuel de diplômés était de 20 à 30,

il dépasse actuellement la centaine chaque année.

Cette modification du recrutement allait de pair avec une évolution au sein de la profession vétérinaire. Cette profession est en effet née de la maréchalerie, puis est passée de la médecine du cheval à celle des bovins et de celle des bovins à celle des animaux de compagnie, sans parler des autres secteurs d'activité.

L'Ecole dans son quartier

Les étudiants de Cureghem font, depuis la création de la première école, partie intégrante du quartier. La Faculté de médecine vétérinaire est installée dans un quartier semi-résidentiel de la commune d'Anderlecht à Bruxelles. Aucune infrastructure n'était prévue au départ pour héberger et restaurer les étudiants, hormis les élèves internes. Les étudiants devaient donc trouver chez l'habitant de quoi se loger et se nourrir. Ce n'est qu'après le rattachement à l'Université de Liège, que la faculté a été dotée d'un restaurant, dont la construction était envisagée depuis plusieurs années. Avant cela, l'administration distribuait des bons-repas aux étudiants par le truchement du service social.

Pour se loger, les étudiants trouvaient un *kot* dans le quartier, c'est-à-dire une chambre louée par l'habitant à des prix raisonnables. Ces *kots* sont tenus par des *baes* et *baesines*. Ces mots, d'origine flamande, désignent le propriétaire et son épouse.

Le quartier se souvient également de quelques manifestations estudiantines, particulièrement bruyantes, comme le traditionnel baptême, qui était imposé à tous les étudiants nouveaux venus et qui était autrefois précédé par un cortège dans les rues du quartier.

Une fois parvenus en doctorat, et pour satisfaire aux besoins du travail parfois considérable de la clinique, les étudiants s'organisaient en équipes. Comme le nombre d'étudiants en premier, deuxième et troisième doctorats était relativement similaire, les équipes comprenaient

normalement un étudiant de troisième doctorat, le *praticien* avec, sous ses ordres, un étudiant de deuxième doctorat, le *plumasse*, chargé des travaux plus nobles et qui est admis à discuter des cas présentés en clinique, et un étudiant de premier doctorat à qui incombe essentiellement la contention des animaux : le *plumion*.

Il n'y a pas que les étudiants qui aient marqué la vie du quartier. Certaines rues portent le nom de professeurs illustres de l'Ecole vétérinaire. Ainsi la rue Brogniez (1802-1851) qui fait suite au boulevard de la révision, perpendiculaire à la façade du bâtiment administratif et qui longeait le *campus* de la première école. Brogniez fut un des fondateurs de l'Ecole de Cureghem et l'un de ses professeurs les plus connus.

La commune d'Anderlecht compte d'autres rues ou avenues qui portent le nom de professeurs de l'Ecole de Cureghem, surtout de l'ancienne école; ce sont : la rue Delwart (1801-1883), cofondateur de l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Etat à Anderlecht; la rue François Gérard (1812-1893); l'avenue Norbert Gille (1819-1899), professeur à l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Etat, membre de l'Académie de médecine de Belgique; la rue professeur Hendrickx (1859-1936), professeur émérite de l'Ecole de médecine vétérinaire et président de l'Académie de médecine; la rue Thiernes (1812-1883), directeur de l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Etat à Anderlecht. Il faut également signaler la rue Van Lint (1819-1889), qui honore un conseiller communal, échevin et bourgmestre d'Anderlecht. Pendant de nombreuses années, Van Lint fut le fournisseur attitré de l'internat; il était également le beau-père de Wehenkel (1839-1890), directeur de l'Ecole de Cureghem de 1883 à 1890.

En dehors de la commune d'Anderlecht et, pour s'en tenir à l'agglomération bruxelloise, il faut noter le square Valère Gille, fils de Norbert, à Ixelles et l'avenue Gilbert Mullie, à Woluwé-Saint-Lambert. Il est certain que ce dernier a été honoré plutôt en raison de sa carrière politique

que suite aux quelques années qu'il passa comme assistant à l'Ecole de Cureghem.

Il existe à Bruxelles une rue Melsens. Située au cœur même de la vieille cité, près de l'église Sainte-Catherine, elle honore le grand chimiste et physicien belge Louis Melsens (1814-1886), inventeur du paratonnerre à pointes multiples et professeur à l'Ecole de Cureghem. Selon Jean d'Osta, il aurait aussi mis au point la formule de la teinture d'iode. Pour terminer, signalons que Melsens est le seul professeur de l'Ecole de Cureghem à être mentionné dans le Petit Larousse (Fig. 22).

Les Annales de médecine vétérinaire

La revue Annales de médecine vétérinaire, Ann. Méd. Vét. en abrégé, fait partie intégrante de l'Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem. Elle en constitue la mémoire écrite. Les Annales ont publié en 1986 un Liber memorialis sur l'Ecole de Cureghem, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa fondation.

En 1991, les Annales de médecine vétérinaire, publient le tome 135, mais elles sont plus vieilles de quelques années et leur naissance a été précédée de plusieurs autres tentatives avortées.

Depuis 1852, année de leur fondation, les Annales de médecine vétérinaire ont paru sans discontinuer au rythme d'un volume par an. Leur parution n'a été perturbée qu'à l'occasion des deux guerres mondiales. En effet, les Annales ont cessé de paraître durant quatre années (1915, 1916, 1917, 1918) pendant la Première Guerre mondiale et les publications des années 1940-1941 ont été réunies en un seul volume (85). La revue Annales de médecine vétérinaire est avec le Recueil de médecine vétérinaire de l'Ecole d'Alfort (France) parmi les plus anciennes publications vétérinaires mondiales éditées sans interruption et sans modification du titre ou du but. Elle est également, avec le Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique (1841), la plus ancienne publication du corps



Figure 24 :
La dernière délibération précédant la proclamation des étudiants de troisième doctorat. Salle du Conseil de la Faculté, 28 juin 1991
(Photographie Paul-Pierre PASTORET).



Figure 25 :

Réunion dans la salle du Conseil avant la cérémonie de proclamation de la nouvelle promotion de Docteurs en médecine vétérinaire, le 29 juin 1991 (noter le tableau de Seeldrayers à l'arrière-plan) (Photographie Paul-Pierre PASTORET).



Figure 26 :

La salle académique lors de la cérémonie de proclamation de la nouvelle promotion de Docteurs en médecine vétérinaire (Photographie Paul-Pierre PASTORET).

vétérinaire, médical ou pharmaceutique belge.

Le Patrimoine de la Faculté

La faculté conserve dans ses locaux, une série de tableaux, dont certains d'intérêt sentimental comme celui qui représente la ferme natale de Thiernes à Dommartin, d'autres d'intérêt historique comme le portrait de Brogniez. Toutefois les pièces capitales sont les toiles des frères Tschaggeny qui ornent le bureau du doyen et surtout la *Clinique vétérinaire* due au pinceau de Seeldrayers (Fig. 23).

La clinique vétérinaire d'Emile Seeldrayers (1847-1933) est une œuvre de grande envergure qui occupe tout un mur de la Salle du Conseil (Fig. 25).

La toile fut offerte à la Faculté, à l'occasion de son 125^e anniversaire, par la commune d'Anderlecht. En dehors de cette toile, E. Seeldrayers est surtout connu comme illustrateur des œuvres de Camille Lemonnier.

La scène se passe dans les locaux de l'ancienne école. Comme l'attestent des photographies d'époque, la tenue vestimentaire des personnages est bien respectée : les enseignants portent le chapeau haut de forme, les étudiants le chapeau boule ou la *penne*, les palefreniers la casquette de toile. Les vêtements sont protégés par un tablier serré à la taille, blanc chez les étudiants et les enseignants, gris chez les palefreniers. Ces derniers ne portent pas la cravate, mais un foulard noué autour du cou.

En plus de ces richesses picturales, il existe à la faculté un ensemble de collections destinées à illustrer les

différentes disciplines de la médecine vétérinaire. Chaque service abritait ainsi un embryon de musée. La faculté possède de la sorte, au hasard des bâtiments, une multitude de pièces anatomiques, anatomopathologiques, des squelettes montés ou non, une *monstrueuse* collection tératologique, un ensemble de fers qui illustrent l'histoire de la maréchalerie, etc... Il faut également signaler la richesse exceptionnelle des collections de la bibliothèque, notamment son fond d'ouvrages anciens (Fig. 14).

Enfin, l'ancienne Ecole de médecine vétérinaire n'a pas formé que des professionnels de la médecine des animaux. Plusieurs artistes sont venus y parfaire leur formation; un cours d'anatomie artistique des ani-

maux était d'ailleurs autrefois dispensé à l'Ecole de médecine vétérinaire. Parmi les artistes les plus connus qui ont fréquenté l'établissement, il faut citer Edmond Tschaggeny, auteur d'un atlas d'anatomie bovine en collaboration avec Thiernes et, le plus illustre d'entre tous, Vincent Van Gogh qui vécut quelques temps en face de l'ancienne école.

P.S. : Le 29 juin 1991 se tenait dans la salle académique, la dernière cérémonie de proclamation des docteurs en médecine vétérinaire à Cureghem (Figures 24, 25, 26).

P.P. PASTORET

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de la Faculté de médecine vétérinaire. Dossier : copies des titres de propriété. Faculté de médecine vétérinaire, université de Liège, Liège.
- Archives de la Faculté de médecine vétérinaire. Registres de correspondance. Faculté de médecine vétérinaire, Université de Liège, Liège.
- Archives de la Faculté de médecine vétérinaire. Registres des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration. Faculté de médecine vétérinaire, Université de Liège, Liège.
- De l'art à la science, ou 150 ans de médecine vétérinaire à Cureghem. P.P. PASTORET, G. MEES et M. MAMMERICKX, éditeurs. Bruxelles, Annales de médecine vétérinaire, 1986.
- D'OSTA J. Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles. Paul Legrain, 1986.
- DUPUIS J. Séance académique du 5-octobre 1909, à l'occasion de la prise de possession des locaux de la Nouvelle Ecole de médecine vétérinaire. *Ann. Méd. Vét.*, 1909, 58, 662.
- LECLAINCHE E. Histoire de la médecine vétérinaire. Office du livre, Toulouse, 1936.
- MAMMERICKX M. Vincent Van Gogh et l'Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem. *Ann. Méd. Vét.*, 1990, 134, 357-360.
- MAMMERICKX M. *Histoire de la médecine vétérinaire belge*. Mémoire de l'Académie royale de médecine de Belgique, II^e série in 8^o, tome V, n^o 4, pp. 261-708. Bruxelles, Académie royale de médecine, 1967.
- THEVES G. Le Luxembourg et ses vétérinaires. 1790-1990. De l'artiste vétérinaire au docteur en Médecine vétérinaire. Arts et Livres, Luxembourg, 1991.